

Code d'article 110.75DM

Description RINCE-DOIGTS RAFRAÎCHISSANTS "CITRON"

Catalogue

Date de modification

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE

Dimensions 6x8 CM

Matériel CELLULOSE

Couleur BLANC

Grammage 45 G/M2

Poids net d'une unité (g) 4,70



Codes

Intrastat 33079000

ITF14 18420499110759

EAN13 8420499110752

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet

Unités / paquet 500

Dimensions paquet (cm) 18,50 x 19,00 x 33,00

Poids paquet (kg) 2,56

Volume paquet (m³) 0,0115995

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 2.000

Paquets /carton 4

Dimensions carton (cm) 39,50 x 39,50 x 36,00

Poids carton (kg) 10,24

Volume carton (m³) 0,0561690

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche 6

Cartons / palette 24

Conditionnement (U base x couches) 6 x 4

Poids (kg) 293,76

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

Biodégradable

Compostable
EN 13432

Cash & Carry



Certificats

Regulation (EC)
No 1223/2009

Ce produit est conforme au Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil de Novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques et ses modifications ultérieures.



Le produit possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériaux biodégradables : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Paquet image

